



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE PAROISSE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

AVIS PUBLIC – RÔLE DE PERCEPTION 2024

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DE CE QUI SUIT :

Conformément à l'article 1007 du code municipal, le rôle de perception pour l'année 2024 est complété et déposé au bureau municipal. Il peut être consulté au 1428, route 122 aux heures d'ouverture.

Que l'envoi des comptes de taxes pour 2024 sera effectué le 6 février 2024.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 1^{er} février 2024


Valérie Aubin, dma
Directrice générale
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Valérie Aubin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse, certifie par la présente avoir publié, en date du 1^{er} février 2024, l'avis public concernant le dépôt du rôle de perception 2024, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil entre 13h00 et 17h00 de l'après midi le 1^{er} février 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 1^{er} février 2024.


Valérie Aubin, dma
Directeur général / greffière-trésorière

